



A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES DE LUTTE

Objet : Arbitrage en 2026

Chère Présidente, Cher Président,

Nous avons le plaisir de partager cette circulaire, ayant pour objectif de présenter les informations essentielles et les directives relatives à l'arbitrage pour l'année 2026.

1. Liste et catégories des arbitres 2026

Nous avons le plaisir de vous informer que la Commission d'Arbitrage a finalisé la révision des catégories d'arbitres internationaux pour 2026. À l'issue d'une évaluation approfondie, la liste mise à jour est désormais disponible sur Athena et publiée sur notre site internet :

<https://uww.org/development/referees>

2. Cours d'arbitre

La liste des cours d'arbitre pour 2026 est disponible sur notre site officiel. Veuillez noter que des cours supplémentaires pourront être ajoutés en début d'année, nous vous invitons donc à consulter régulièrement cette page pour les mises à jour : <https://uww.org/development/refereeing-courses>

Veuillez noter que la maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Les arbitres devront obligatoirement réussir l'examen écrit en anglais, et aucune exception ne sera accordée à ceux qui ne remplissent pas cette exigence. Cette règle sera appliquée de manière stricte en 2026.

3. Règlement du corps d'arbitrage International

La Commission d'Arbitrage a révisé et mis à jour le Règlement du corps d'arbitrage International. Certaines modifications introduisent des changements substantiels, tandis que d'autres se limitent à des clarifications et à des ajustements rédactionnels.

Vous trouverez en pièces jointes à cette circulaire la version mise à jour du règlement ainsi qu'une version faisant apparaître les corrections surlignées pour faciliter la lecture.

Principales mises à jour :

Inactivité (Articles 11 et 13) :

- Les arbitres de catégorie III perdent leur titre international après deux années consécutives sans officier lors d'une compétition internationale.
- Tous les autres arbitres internationaux reçoivent un avertissement formel après deux années d'inactivité et perdent automatiquement leur titre après trois années.

Résultats des cours (Article 15) :

- Les résultats des cours de niveaux I (du niveau national à la catégorie III) et II (de la catégorie III à la catégorie II) sont publiés trimestriellement, permettant aux arbitres d'officier immédiatement dans leur nouvelle catégorie.
- Les résultats des cours de niveaux III (de la catégorie II à la catégorie I), IV (de la catégorie I à la catégorie IS) et V (contrôle pour la catégorie IS) sont annoncés en fin d'année.

**Limitation du nombre d'arbitres participants (Article 18) :**

- L'exemption accordée au pays hôte est clarifiée, autorisant un arbitre supplémentaire par cours de niveaux I à III.
- Un quota supplémentaire est accordé pour les cours de niveaux I à III lorsqu'au moins une arbitre féminine participe.

Sanctions (Article 25) :

- Une nouvelle disposition introduit des sanctions concernant l'utilisation des réseaux sociaux pour communiquer ou divulguer des informations liées aux actions de lutte ou aux procédures officielles.

Je souhaite également adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des arbitres pour leur engagement et leur travail, et vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'un excellent début de nouvelle année.

Meilleures salutations,

A handwritten signature in blue ink that reads "Levent Sen".

Levent Sen
Président de la Commission d'arbitrage
United World Wrestling

Corsier-sur-Vevey, le 19 décembre 2025/LS/TM